

Luc Chatel et Valérie Pécresse reçoivent les conclusions de la commission Marois-Filâtre

Communiqué de presse – Luc Chatel - 17 juillet 2009

Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement, et Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ont reçu cet après midi le recteur William Marois et le président Daniel Filâtre, les deux co-présidents de la Commission nationale de concertation sur la réforme du recrutement et de la formation des maîtres, qui leur ont présenté de manière détaillée le résultat de leurs travaux.

Ils ont salué le travail accompli par la commission qui a pu remplir dans les délais impartis ses engagements, tels qu'ils ont été formulés dans la lettre de mission des deux ministres.

Avant la prochaine publication des décrets organisant les nouvelles conditions du recrutement et de la formation des futurs enseignants, les ministres prendront ainsi connaissance des réflexions et des analyses contenues dans les documents qui leur ont été remis. Ils ont souligné que ces travaux sont d'un grand intérêt pour une réforme dont l'objectif partagé est qu'elle contribue à l'amélioration de la formation des futurs enseignants et leur confère une encore plus grande qualité professionnelle.

Les deux ministres ont rappelé à William MAROIS et à Daniel FILATRE leur attachement à la poursuite d'un dialogue avec l'ensemble des acteurs de la communauté universitaire et éducative afin de permettre que la pleine dimension de la réforme puisse s'accomplir tant sur le plan universitaire, éducatif que professionnel, dans le maintien du cadre national des masters et des concours.

Les deux ministres ont également approuvé l'idée suivant laquelle la formation doit reposer sur un référentiel des compétences des maîtres réactualisé.

Les propositions formulées par la commission nationale de concertation sur la réforme du recrutement et de la formation des maîtres, comme les résultats des groupes de travail ayant associé les organisations syndicales seront pris en compte par les groupes de proposition qui seront installés dès la rentrée